

Roaming: 70% des européens pour la régulation

Lorsqu'un usager décide de partir en vacances, le téléphone mobile, s'il fait partie du voyage, peut à son retour lui avoir coûté très cher. En effet, la logique des opérateurs veut que le portable soit lui aussi en vacances. Les coûts de ré-acheminement, ce que l'on nomme en anglais le roaming sont bien souvent prohibitifs, ils représentent d'ailleurs 7% du chiffre d'affaires des opérateurs en France.

Le scandale est connu depuis longtemps. La Commission européenne, qui estime que les prix de l'itinérance sont en moyenne 4 fois supérieurs aux prix des appels mobiles nationaux, tente de faire plier les opérateurs et publie une étude qui justifie ses objectifs de régulation.

Selon cette étude, menée auprès de 24.565 européens, pour 81% des personnes interrogées, le coût élevé des appels à l'étranger est un facteur dissuasif.

70% des sondés estiment que « *l'intervention de l'UE est nécessaire pour réduire les coûts de l'itinérance au bénéfice des citoyens ordinaires.* » 68% sont favorables à une intervention de Bruxelles pour faire baisser les frais d'itinérance pour les SMS.

Par ailleurs, 43% des clients « *n'ont toujours pas une idée claire de ce qu'ils paient pour passer ou pour recevoir des appels lorsqu'ils sont à l'étranger.* »

Voilà de quoi apporter de l'eau au moulin de Viviane Reding, commissaire européenne à la société de l'information, qui se bat depuis des années pour faire baisser ces prix.

Rappelons que Bruxelles a dévoilé en juillet dernier son plan pour lutter contre les excès du roaming. La Commission entend s'attaquer à toutes les composantes tarifaires de l'itinérance.

Elle va plafonner les prix de gros que se refacturent entre eux les opérateurs, mais aussi les prix de détail. Un plafonnement que les opérateurs pensaient éviter. Objectif, faire baisser de 70% les prix du roaming. Les opérateurs ne pourront pas facturer un prix de détail supérieur de 30% à ce prix de gros: ils gardent donc une marge bénéficiaire importante, mais la Commission espère que la concurrence jouera et fera baisser encore plus les prix. Par ailleurs, Bruxelles souhaite plafonner les prix des appels reçus à l'étranger.

Autant de décisions qui feront mal aux caisses des opérateurs. Malgré un intense lobbying, ils n'ont pas réussi à faire plier la Commission. Cette limitation du prix des appels pourrait coûter 5 milliards d'euros de profits par an au secteur, selon une étude d'impact réalisée par la Commission.

La proposition devra être adoptée par la Commission européenne, avant d'être soumise au Parlement puis au Conseil. Elle prendra la forme **d'un règlement directement applicable à l'été 2007**. Pour les vacances de cet été, il faudra donc encore passer à la caisse...

Evidemment, ce projet de régulation et l'étude avancée par la Commission sont rejetés en bloc par les opérateurs. Dans un communiqué, la GSM Association, qui rassemble les plus

grands opérateurs mobiles, affirme que les prix de roaming ont déjà baissé de 22%, sans régulation.

Mais la Commission estime que ces chiffres sont trompeurs, dans la mesure où les consommateurs doivent jongler avec des abonnements spéciaux pour pouvoir les obtenir.